

POSTE SPECIFIQUE ACADEMIQUE : FICHE PROFIL DE POSTE

FICHE GÉNERIQUE PROFIL DE POSTE AROT

Etablissement (RNE+Nom) :	Lycée général et technologique
Discipline de poste concernée :	Toutes disciplines
Intitulé du poste :	Enseignement de théâtre au lycée (classe de seconde et enseignement optionnel du cycle terminal)
Condition particulière	Être titulaire de la certification complémentaire Arts – Théâtre <i>(la production de la note obtenue, et de l'arrêté rectoral l'attestant, pourra être demandée)</i>
Nombre d'heures d'enseignement de Théâtre	9h au minimum
<p>Activités</p> <p>Enseignement du théâtre au lycée dans ses composantes essentielles définies par les programmes (littéraire, culturelle, pratique et technique) aux niveaux 2^{de}, 1^{ère} et terminale.</p>	<p>Connaissances particulières</p> <ul style="list-style-type: none"> • Histoire du théâtre, connaissances dramaturgiques et scénographiques, connaissances techniques, authentique culture de spectateur. • Connaissance diachronique des liens qui unissent le théâtre à la littérature et à la pratique de la langue, ainsi qu'aux beaux-arts (architecture entre autres) à la musique et au cinéma. • Capacité à mettre en œuvre un enseignement artistique qui repose sur l'articulation entre pratique, théorie et culture (école du spectateur) • Capacité à mettre en place des progressions annuelles et pluriannuelles qui articulent concrètement les rapports entre l'enseignement du Théâtre et les Lettres, l'Histoire, l'Histoire des arts, l'ensemble des domaines qui peuvent contribuer à donner une vision claire de l'unité des courants artistiques. • Connaissances du cadre institutionnel et partenarial (structures culturelles, intervenants professionnels et dispositifs dans lesquels s'inscrit le partenariat entre le Ministère de l'Éducation Nationale et le Ministère de la Culture) • Capacité à travailler en équipe et à conduire un partenariat avec un artiste professionnel, y compris dans l'enseignement de la pratique.